

DEC201427INSU

Décision portant nomination de Madame Karine PERRAUT aux fonctions de chargée de mission institut (CMI) – INSU.

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de Président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Madame Karine PERRAUT, Astronome à l'Université Grenoble Alpes, affectée à l'Institut de Planétologie et d'Astrophysique de Grenoble (IPAG), est nommée chargée de mission institut (CMI) auprès de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU), à compter du 01/01/2021 au 31/12/2022 pour 25% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet l'aide au suivi de l'instrumentation optique du domaine astronomique. Cela comprend notamment l'ESO (ELT, VLT/VLTI) et le CFHT. Elle est également responsable du suivi pour l'INSU des activités de l'ASHRA.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

04/12/20

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain SCHUHL

